

BIBLIOTHÈQUE

Archives

Nice, le 26 mars 1923

Mon cher ami,

A la suite d'un accord intervenu entre Monsieur Mari et Monsieur Gastaud, propriétaire de l'un des appartements où est installée la Bibliothèque, il a été convenu que celle-ci livrerait à Monsieur Gastaud à la date du 1^{er} juin prochain toute la partie de cet appartement en face sur la rue St François de Paul, en compensation de l'autorisation par Monsieur Gastaud de garder la jouissance de tout de l'appartement (pièce à bordure de terrasses) jusqu'au 1^{er} octobre 1924.

Cette convention rend nécessaires certains travaux d'aménagement en vue du transport de la collection. Je vous prie de bien vouloir m'indiquer à la Bibliothèque un de vos employés pour qu'on puisse lui montrer sur place ce qu'il y a à faire. La Bibliothèque ferme au 29 mars au 5 avril, et il y aurait urgence à ce que les travaux en question soient exécutés durant ce laps de temps. Je me permets d'insister tout particulièrement sur le point que si les travaux sont entrepris et terminés dans le plus bref délai possible, afin de vous permettre de commencer sans retard le déplacement de la collection, qui demandera beaucoup de temps.

J'ajoute que la convention ci-dessus rend, du même fait, plus indispensables que jamais les travaux du Sijot de la salle n^o 10 pour lequel vous avez bien voulu déjà donner

My orders

Je vous remercie d'avance de tout ce que vous m'avez
bien fait dans ce sens, je s'en tiens

Amicalement votre

Signé

J. J. Levert